

Concertation nationale sur l'énergie et le climat

CAHIER D'ACTEUR

N° 177



L'Institut des Constructeurs et des Promoteurs est une structure qui est porteuse de services et d'outils à destination des constructeurs de maisons individuelles, des promoteurs immobiliers, des aménageurs fonciers et des rénovateurs. Nous apportons également à nos membres une veille technique et réglementaire concernant la construction neuve et la rénovation.

Contact :
Olivier Burot – Président
Email :

Le point de vue de L'Institut des Constructeurs et des Promoteurs sur les documents de planification énergie climat soumis à la concertation

EN BREF

Dans le cadre de la concertation publique portant sur le projet de PPE3 et SNBC3 du 4 novembre au 16 décembre 2024, L'Institut des Constructeurs et des Promoteurs a souhaité déposer un cahier d'acteur.

Nous aimerions attirer votre attention sur quelques éléments concernant le scénario de PPE3 et SNBC3 proposé et qui présente une réduction des émissions dans le secteur du bâtiment selon 2 leviers principaux mentionnés :

- La réduction « dite progressive » des équipements de chauffage gaz
- Des objectifs de rénovation d'ampleur

Concertation publique portant sur le projet de PPE3 et SNBC3 du 4 novembre au 16 décembre 2024 – Avis de l’Institut des Constructeurs et des Promoteurs

Le scénario de PPE3 et SNBC3 présente donc une réduction des émissions dans le secteur du bâtiment par 2 leviers principaux :

-Une réduction « dite progressive » des équipements de chauffage gaz. Selon l’Institut des Constructeurs et des Promoteurs, cette réduction s’apparente, dans ses effets induits, à une mesure d’interdiction des chaudières gaz. Nous rappelons que nombreuses sont les études mettant en valeur la nécessité de préserver un mixte énergétique de qualité. Il nous apparaît que nous sommes avec ce projet dans la droite ligne d’une France énergétique 100% énergie électrique. Cela nous semble être une erreur stratégique d’ampleur au moment même où la filière gaz développe avec succès le gaz vert et notre indépendance énergétique dans ce domaine.

-Des objectifs de rénovation très importants (400 000 maisons individuelles et 200 000 logements collectifs rénovés par an dans le résidentiel).

Le scénario proposé nous amène donc à vous faire part de plusieurs réserves :

-Il nous semble très étonnant que Les équipements hybrides (les pompes à chaleur hybrides notamment), ne soient pas mentionnés au moment où la filière gaz est sur un scénario permettant d’envisager une production de gaz vert multipliée par 5 d’ici 2030 et une sobriété énergétique garantie par la rénovation et les systèmes hybrides.

-Le remplacement souhaité de 25 à 30% des chaudières gaz d’ici 2030 aura un réel impact significatif sur le pouvoir d’achat d’un grand nombre de nos concitoyens qui ont par ailleurs une capacité d’investissement très limitée. De ce point de vue, **l’Institut des Constructeurs et des Promoteurs considère que le développement d’une part significative de chaudières au gaz performantes dans le mix d’équipements de**

chauffage des bâtiments doit être l’objectif à atteindre. Cela permettra une minimisation des coûts de la décarbonation comparativement à un scénario d’électrification massive.

Par ailleurs, dans le scénario SNBC3 et PPE3, celui-ci présente une trajectoire de production de gaz vert sous-évaluée par rapport aux objectifs des filières pour 2030 (50 TWh dont 44 TWh injectés) et nettement en-deçà des objectifs de 2035 (« entre 50 et 85 TWh »). Cette trajectoire est donc contestable.

Les prévisions établies par les gestionnaires de réseau font état d’une consommation de gaz à horizon 2030 de 321 TWh. La production de gaz verts représentera 60 TWh à cette date (et 120 TWh en 2035).

Conclusion

Pour l’Institut des Constructeurs et des Promoteurs, il apparaît essentiel de bien réellement prendre en compte le gaz vert comme un élément essentiel de la politique énergétique mise en place que se soit dans la construction neuve que dans la rénovation énergétique. Seul un mixte énergétique équilibré permettra de répondre aux besoins et aux attentes de nos concitoyens tout en renforçant notre indépendance énergétique et les bienfaits écologiques avec une sobriété renforcée et un soutien au développement d’énergies “vertes” dont le gaz vert.